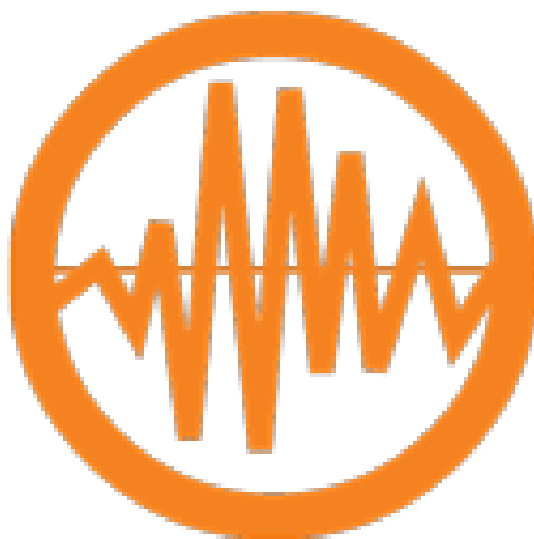


DICRIM Brézins

01/06/2022

Risque

SEISME



Un séisme est une vibration du sol causée par une fracture brutale des roches en profondeur. Après la secousse principale, interviennent fréquemment des répliques dont les conséquences peuvent être très importantes également.

En 2010, un nouveau zonage du territoire français a été fait en fonction de la sismicité. Les territoires alpins sont particulièrement exposés au risque sismique. Ainsi, la commune de Brézins est en zone de sismicité 3 : « modérée ».

Ce risque est à prendre en compte du fait de ses conséquences

- **Humaines** : c'est un risque naturel particulièrement meurtrier, susceptible de générer de nombreuses victimes, ou familles sans abri.
- **Economiques** : des ouvrages (ponts, routes, voies ferrées...), des entreprises peuvent être endommagés voir détruits.
- **Environnementales** : le paysage peut être modifié à cause d'un séisme



CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SECURITE

Avant le séisme

- Repérer les ruptures de canalisation ou réseaux eau, électricité, gaz
- Fixer le mobilier lourd
- Définir un lieu de regroupement pour chaque foyer



Pendant le séisme

- En intérieur : s'éloigner des fenêtres, se mettre à l'abri sous des meubles ou contre un mur porteur, se protéger la tête avec les bras
- En extérieur : s'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer (pont, toit...) et des réseaux électriques
- En voiture : s'arrêter et attendre la fin des secousses loin d'ouvrages pouvant s'effondrer, en laissant la voie publique libre pour les secours
- Ne pas allumer de flamme

Après le séisme

- Rester vigilant, attention aux répliques !
- Vérifier l'absence de fuites d'eau, gaz. Le cas échéant, aérer et quitter les lieux, prévenir les autorités
- Si ensevelissement sous les décombres, s'efforcer de garder son calme et se signaler en frappant sur un objet approprié

